



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E82936

VALABLE JUSQU'AU 06/10/2026

ÉDITÉ LE

10/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 30 754

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS

Siret : 418 678 843 00032

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 3236750

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 107617550

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 107617550

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025
Entreprise en redressement judiciaire

Raison sociale : SARL BRETEAU

4 ZONE ARTISANALE DE LA GARE
72110 BEAUFAY

Téléphone : 02 43 29 36 17

Portable : 0687907319

Site Internet :

E-mail : beaufay@breteau-sarl.fr

Responsabilité légale :

BRETEAU GUILLAUME GÉRANT

Fax : 02 43 29 17 82

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	14/09/2022
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	12/10/2022
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	12/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	12/10/2022
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	14/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	12/10/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/10/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	14/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.